



RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE
SUR LE **SECTEUR BIOLOGIQUE**
AU QUÉBEC MENÉE EN 2010

Portrait des entreprises du secteur biologique du Québec

Octobre 2013

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	9
CONTEXTE	11
1 DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE BIOLOGIQUES	13
1.1 Les entreprises agricoles biologiques	14
1.2 Les entreprises de transformation alimentaire biologiques.....	15
2 DES ENTREPRISES BIOLOGIQUES DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC	17
2.1 Les entreprises agricoles biologiques présentes dans les principales régions agricoles.....	17
2.2 Les entreprises de transformation alimentaire biologiques consolidées dans certaines régions.....	18
3 LES REVENUS ISSUS DE LA VENTE DE PRODUITS BIOLOGIQUES	21
3.1 La vente de produits biologiques génère des revenus inférieurs à 100 000 \$ pour des entreprises biologiques.....	21
3.2 Le secteur d'activité des entreprises influence leur niveau de revenu	21
4 LES EMPLOIS DANS LE SECTEUR BIOLOGIQUE	23
4.1 Les entreprises du secteur biologique ont recours à des employés pour accomplir leurs activités.....	23
4.2 Les entreprises agricoles et les entreprises de transformation alimentaire industrielle sont les principaux employeurs.....	23
5 LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EMPRUNTÉS ET LA DESTINATION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES BIOLOGIQUES	25
5.1 Les entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits en empruntant différents circuits de commercialisation	25
5.2 Le secteur biologique utilise principalement les circuits longs de commercialisation pour vendre ses produits.....	25
5.3 Différents circuits sont empruntés selon les produits	26
5.4 La majorité des entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits sur le marché québécois.....	28
5.5 Les principaux marchés hors Québec pour les produits biologiques sont les États- Unis et les autres provinces canadiennes.....	29

6	LES PRIORITÉS DES ENTREPRISES BIOLOGIQUES	31
6.1	La rentabilité économique est une priorité pour les années à venir	31
6.2	Près d'une entreprise agricole biologique sur cinq a des projets d'agrandissement de sa superficie de cultures biologiques.....	32
6.3	La recherche dans le secteur biologique vise à résoudre des problèmes en matière d'agronomie et de productivité.....	32
7	DES PRESSIONS SUR LES CULTURES BIOLOGIQUES ET DES MESURES DE PROTECTION	35
7.1	Les entreprises agricoles biologiques adoptent des mesures pour préserver leurs cultures	35
	CONCLUSION	37
	ANNEXE	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition des entreprises du secteur biologique selon le type d'activité.....	13
Figure 2	Secteurs de production des entreprises du secteur biologique.....	13
Figure 3	Productions agricoles déclarées par les entreprises biologiques.....	15
Figure 4	Produits alimentaires déclarés par les entreprises de transformation alimentaire artisanale ou industrielle biologiques.....	16
Figure 5	Répartition des entreprises du secteur biologique selon les régions du Québec.....	17
Figure 6	Répartition des entreprises agricoles biologiques et de l'ensemble des entreprises agricoles selon les régions du Québec.....	18
Figure 7	Répartition des entreprises de transformation artisanale ou industrielle biologiques selon les régions du Québec.....	19
Figure 8	Répartition des entreprises selon les revenus qu'elles tirent de la vente de produits biologiques.....	21
Figure 9	Répartition des entreprises biologiques selon les catégories de revenus issus de la vente de produits biologiques par type d'activité.....	22
Figure 10	Proportion des entreprises du secteur biologique selon le circuit de commercialisation utilisé.....	25
Figure 11	Proportion d'entreprises agricoles biologiques en productions animales ou végétales selon les types de circuits de commercialisation utilisés.....	26
Figure 12	Proportion d'entreprises agricoles biologiques en productions végétales selon les types de circuits de commercialisation utilisés.....	27
Figure 13	Proportion d'entreprises agricoles biologiques en productions animales selon les types de circuits de commercialisation utilisés.....	27
Figure 14	Proportion d'entreprises de transformation alimentaire biologiques selon les types de circuits de commercialisation utilisés.....	28
Figure 15	Proportion des entreprises du secteur biologique qui expédient des produits sur des marchés hors Québec, selon les types d'activités.....	29

Figure 16	Pourcentage des entreprises qui expédient des produits sur des marchés hors Québec, selon les principales destinations.....	29
Figure 17	Priorités des entreprises du secteur biologique pour les années à venir.....	31
Figure 18	Priorités des entreprises du secteur biologique pour les années à venir selon les types d'activités	32
Figure 19	Principaux objectifs poursuivis par la recherche dans le secteur biologique.....	33
Figure 20	Principales mesures de protection des cultures biologiques	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Comparaison de la répartition des entreprises agricoles biologiques et de l'ensemble des entreprises agricoles selon les secteurs de production.....	14
Tableau II	Proportion des entreprises du secteur biologique ayant rémunéré des employés en 2010	23
Tableau III	Nombre d'employés rémunérés en 2010 par des entreprises du secteur biologique	24

FAITS SAILLANTS

- ⇒ La majorité des entreprises du secteur biologique sont agricoles. Elles sont principalement actives dans les productions végétales (sirop d'érable, céréales, légumes, fruits, etc.). Cela les différencie de l'ensemble des fermes, où les productions animales dominent les activités.
- ⇒ Le secteur de la transformation alimentaire biologique regroupe une proportion deux fois supérieure d'entreprises de transformation industrielle que d'entreprises de transformation artisanale. Les principaux produits préparés appartiennent à la catégorie de la boulangerie et de la pâtisserie.
- ⇒ Des entreprises agricoles biologiques se trouvent sur l'ensemble du territoire québécois. Elles se répartissent dans les différentes régions de façon similaire à celle de l'ensemble des entreprises agricoles. Toutefois, elles sont surreprésentées dans les régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie, de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des Laurentides et de la Mauricie.
- ⇒ Les entreprises de préparation d'aliments biologiques sont plutôt concentrées sur les territoires de Montréal et de Laval. Certaines régions regroupent une plus grande proportion d'entreprises de transformation artisanale qu'industrielle (Estrie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laurentides, Mauricie et Outaouais).
- ⇒ La majorité des entreprises du secteur biologique tirent moins de 100 000 \$ de la vente de leurs produits biologiques. Cela est d'ailleurs plus marqué chez les entreprises agricoles et les entreprises de transformation alimentaire artisanale.
- ⇒ La plupart des entreprises de transformation alimentaire industrielle biologiques tirent plutôt des revenus supérieurs à 250 000 \$ de la vente de leurs produits biologiques.
- ⇒ La majorité des entreprises biologiques ont recours à des employés pour mener à bien leurs activités. En agriculture, il s'agit de travailleurs saisonniers principalement, alors que les entreprises de transformation alimentaire emploient plutôt des personnes à temps plein. En moyenne, les entreprises agricoles emploient 7 personnes, les entreprises de transformation artisanale, 6 et celles de transformation industrielle, plus de 85.
- ⇒ Globalement, les entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits par l'entremise du circuit long de commercialisation. Dans certains cas, elles optent davantage pour le circuit court pour commercialiser fruits, légumes, bovins de boucherie, porcs, œufs et poulets, produits de viandes et boissons alcoolisées ou non alcoolisées.
- ⇒ La majorité des entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits sur le marché québécois. Les principaux marchés hors Québec sont les États-Unis et les autres provinces canadiennes.

- ⇒ Les entreprises du secteur biologique donnent priorité à la rentabilité de même qu'aux solutions à divers problèmes agronomiques ou techniques. Par ailleurs, près d'une entreprise sur cinq prévoit accroître sa superficie de terres en cultures biologiques.
- ⇒ Près d'une entreprise agricole biologique sur cinq produisant des cultures a déclaré avoir subi les conséquences négatives de la proximité de cultures conventionnelles ou transgéniques. Une part plus importante d'entreprises (près de la moitié) a pris différentes mesures de prévention pour préserver les cultures biologiques, principalement la mise en place d'une zone tampon.

CONTEXTE

Au Québec, en 2010, un peu plus de 1 300 entreprises agricoles ou agroalimentaires produisaient ou préparaient des aliments biologiques, pour lesquels elles étaient titulaires d'un certificat de conformité biologique délivré par l'un des organismes de certification accrédités par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

L'*Enquête sur le secteur biologique au Québec*, effectuée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en 2010, a permis de recueillir des renseignements sur 888 entreprises d'un échantillon constitué de 1 114 entreprises répertoriées par le CARTV et utilisant l'appellation biologique conformément aux normes établies. Un questionnaire a alors été utilisé par une firme de sondage téléphonique. Le taux de questionnaires remplis a été de 80 %¹.

Entreprise biologique :

Entreprise agricole ou agroalimentaire produisant, préparant ou conditionnant des aliments biologiques, pour lesquels elle est titulaire d'un certificat de conformité biologique délivré par un organisme de certification accrédité par le CARTV.

L'objectif de l'*Enquête sur le secteur biologique au Québec* était de dresser un portrait général du secteur biologique et de documenter diverses caractéristiques des entreprises biologiques du Québec au regard de leurs activités de production et de leur répartition sur le territoire. Des renseignements ayant trait à l'activité économique de ces entreprises biologiques ont également été recueillis, notamment concernant les revenus générés par les activités biologiques, les employés dans le secteur, ainsi que certains éléments relatifs à l'écoulement des produits. De plus, les priorités des entreprises ont été déterminées de même que certains défis touchant la régie des cultures.

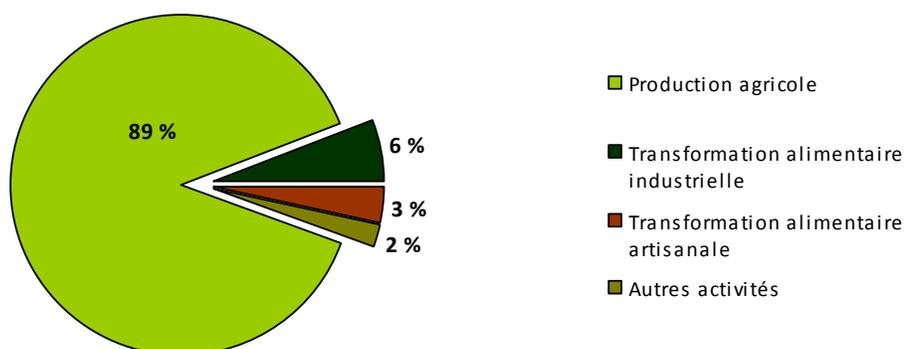
Ce document présente un portrait des entreprises du secteur biologique au Québec mettant en lumière ces différentes caractéristiques.

¹ À noter que la complexité pour certains répondants à fournir les informations à divers éléments du questionnaire n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs initiaux de l'enquête.

1 DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE BIOLOGIQUES

La majorité des entreprises du secteur biologique (89 %) est active sur le plan de la production agricole. Près de 1 entreprise sur 10 (9 %) transforme des aliments de façon artisanale (3 %) ou industrielle (6 %) (figure 1).

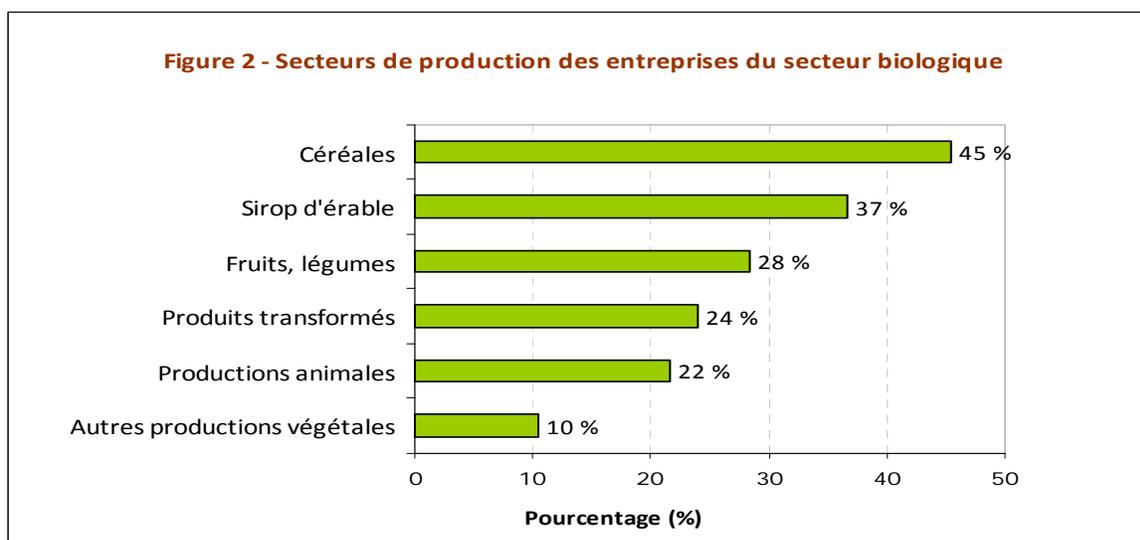
Figure 1 - Répartition des entreprises du secteur biologique selon le type d'activité



Note : Dans la catégorie « Autres activités », on trouve principalement des activités d'emballage, de conditionnement ou de vente.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Les entreprises du secteur biologique exercent principalement leurs activités dans les productions végétales. Près de la moitié (45 %) produisent des céréales biologiques, 37 % produisent du sirop d'érable biologique, alors que 22 % sont actives dans les productions animales (viande ou lait) biologiques (figure 2).



Note : L'entreprise peut avoir plus d'un produit.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

1.1 Les entreprises agricoles biologiques

Entreprises agricoles biologiques :

Les entreprises exerçant des activités de production agricole biologique représentent 89 % des entreprises du secteur biologique. Par ailleurs, 1 entreprise biologique sur 10 (10 %) combine des activités de production agricole et de transformation à la ferme.

La moitié des entreprises agricoles biologiques produisent des céréales et 41 %, du sirop d'érable. Près de 1 entreprise agricole sur 3 (30 %) cultive des fruits ou des légumes et 22 % sont actives dans les productions animales.

La répartition des entreprises agricoles biologiques diffère sensiblement de celle de l'ensemble des fermes du Québec (tableau I). Les entreprises agricoles biologiques sont moins nombreuses, en proportion, à être actives dans les productions animales. Par ailleurs, au sein de l'ensemble des entreprises agricoles, le pourcentage de celles actives dans les secteurs des fruits et légumes et de l'acériculture est inférieur à celui des entreprises agricoles biologiques. De plus, la préparation de produits transformés est plus populaire dans les entreprises agricoles biologiques que dans l'ensemble du secteur agricole.

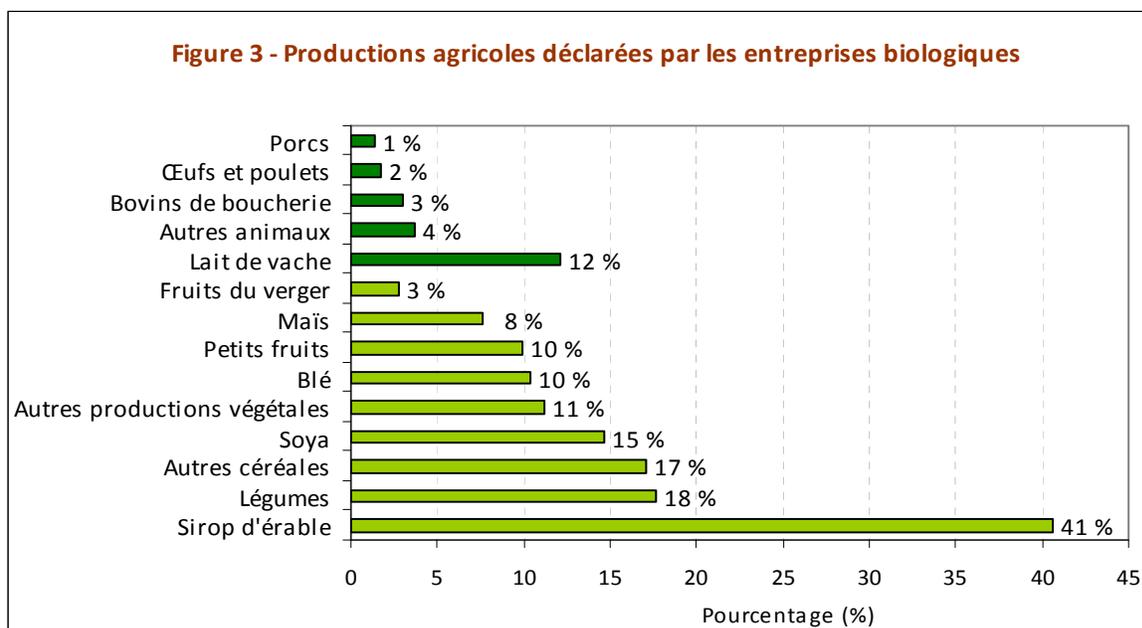
Tableau I – Comparaison de la répartition des entreprises agricoles biologiques et de l'ensemble des entreprises agricoles selon les secteurs de production

Secteurs de production	Entreprises agricoles biologiques	Ensemble des entreprises agricoles
Productions animales	22 %	60 %
Céréales	50 %	49 %
Fruits et légumes	30 %	13 %
Sirop d'érable	41 %	26 %
Autres productions végétales	11 %	26 %
Produits transformés	16 %	5 %

Note : L'entreprise peut avoir plus d'un produit.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010, et Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

La figure 3 montre une liste détaillée des produits issus de l'activité biologique des entreprises agricoles. Parmi les principales productions végétales, outre le sirop d'érable, les principaux produits biologiques sont les légumes (18 %) et diverses céréales (17 %). Le lait de vache est le produit animal biologique le plus populaire (12 %) chez les fermes du secteur.



Note : L'entreprise peut avoir plus d'un produit.

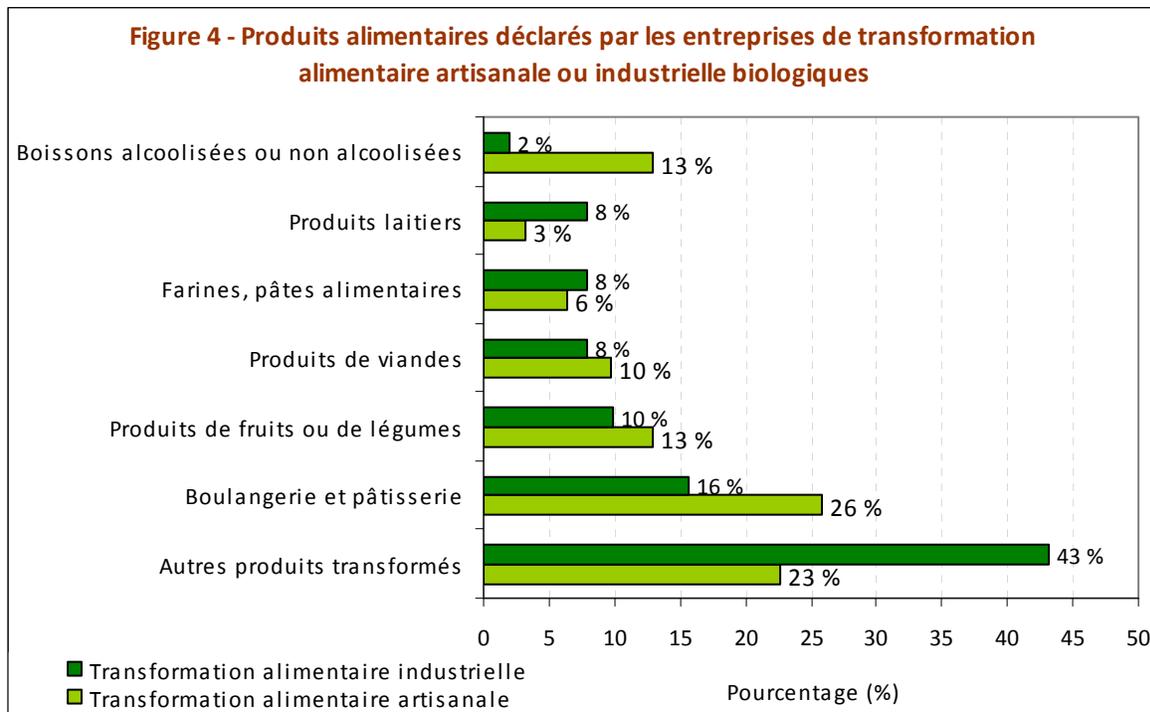
Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

1.2 Les entreprises de transformation alimentaire biologiques

Les entreprises de transformation alimentaire artisanale ou industrielle se différencient principalement par le nombre d'employés.

L'entreprise de transformation alimentaire artisanale (ou à la ferme) emploie 5 personnes ou moins, alors que l'entreprise de transformation alimentaire industrielle emploie plus de 5 personnes.

Les produits alimentaires biologiques déclarés par les entreprises de transformation alimentaire diffèrent selon que les activités de celles-ci soient de nature artisanale ou industrielle (figure 4).



Note : L'entreprise peut avoir plus d'un produit.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

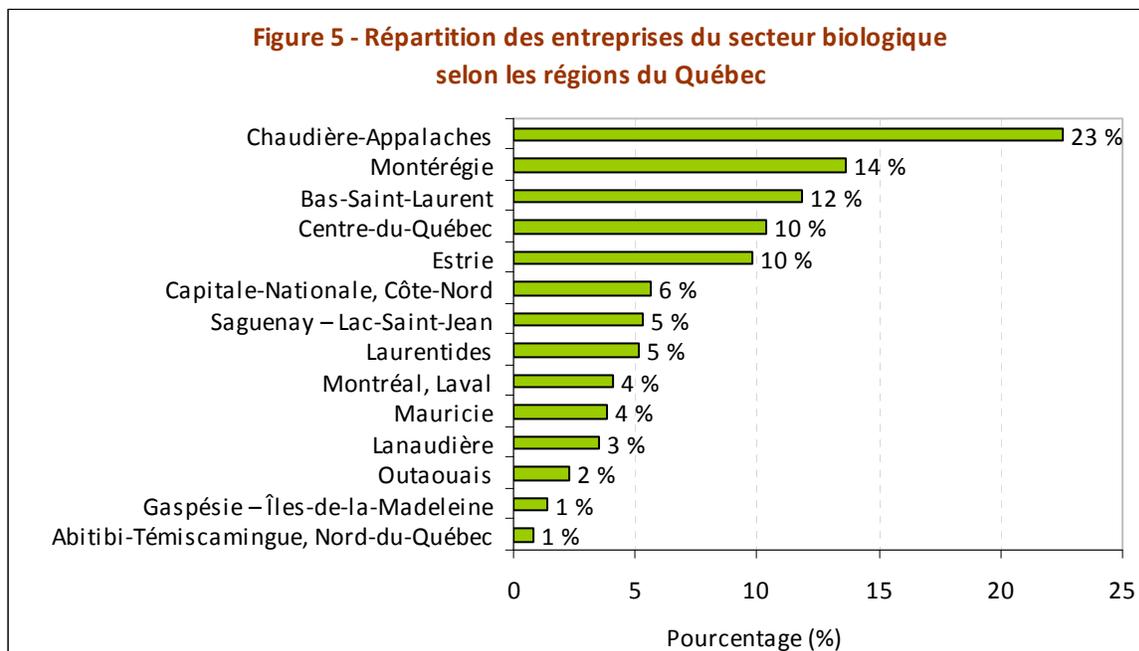
Les entreprises de transformation alimentaire artisanale biologiques sont plus nombreuses, en proportion, à produire des aliments appartenant aux catégories de la boulangerie et de la pâtisserie (26 %), des produits de fruits ou de légumes (13 %), des boissons alcoolisées ou non alcoolisées (13 %) et des produits de viandes (10 %). Près de 1 entreprise de transformation alimentaire artisanale sur 4 (23 %) produit des aliments appartenant à d'autres catégories.

Une entreprise de transformation alimentaire industrielle biologique sur 6 (16 %) produit des aliments de boulangerie et de pâtisserie, mais près de la moitié de ce type d'entreprise (46 %) transforme des aliments dans d'autres catégories que celles identifiées.

Par ailleurs, les entreprises biologiques qui effectuent des activités de conditionnement ou d'emballage sont plutôt actives dans les secteurs des produits alimentaires transformés, des petits fruits et des bovins de boucherie.

2 DES ENTREPRISES BIOLOGIQUES DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC

Les entreprises du secteur biologique ayant participé à l'enquête sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois, bien qu'elles soient davantage présentes dans les régions de la Chaudière-Appalaches (23 %), de la Montérégie (14 %), du Bas-Saint-Laurent (12 %), du Centre-du-Québec (11 %) et de l'Estrie (10 %) (figure 5).

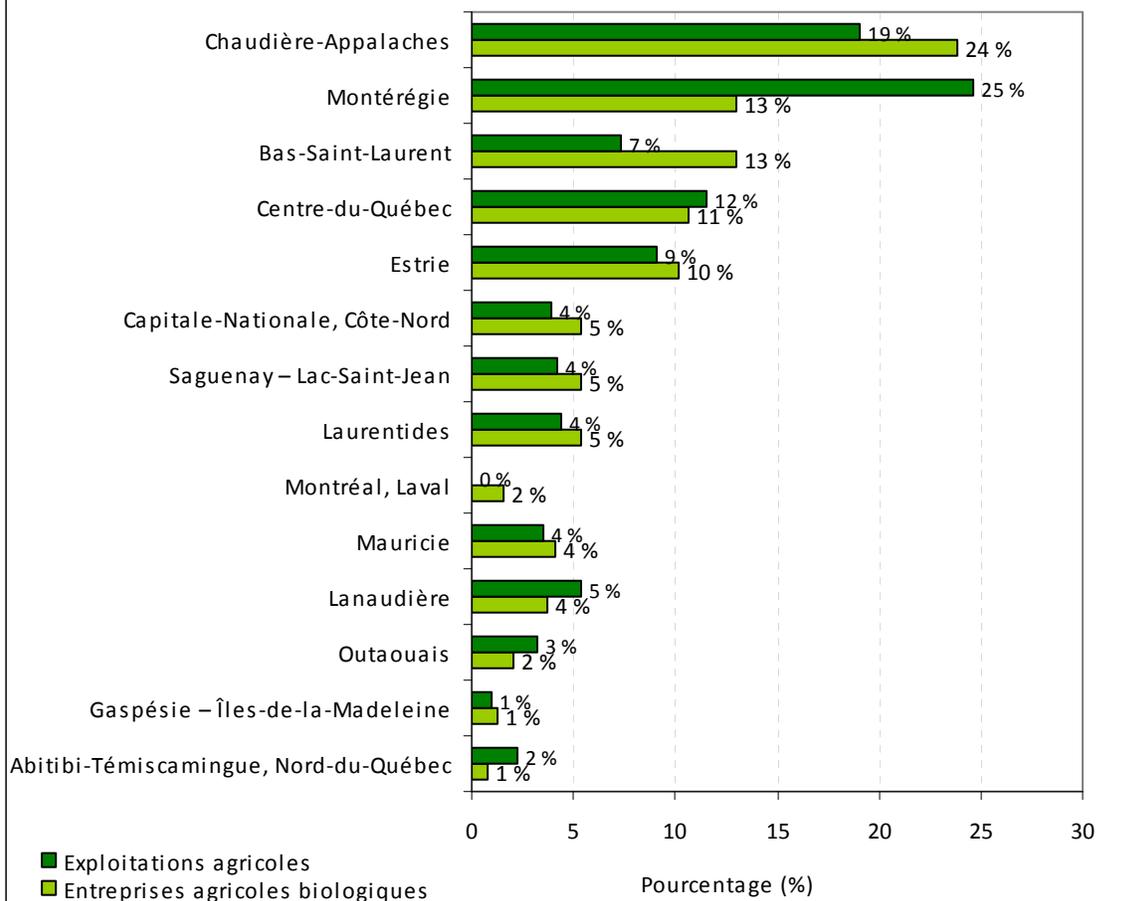


Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

2.1 Les entreprises agricoles biologiques présentes dans les principales régions agricoles

La répartition régionale des entreprises agricoles biologiques est similaire à celle de l'ensemble des entreprises agricoles (figure 6). Les cinq régions où la densité d'exploitations agricoles est la plus forte sont les mêmes dans les deux cas. Toutefois, l'ordre d'importance diffère. Ainsi, la région de la Chaudière-Appalaches regroupe 24 % des fermes biologiques, tandis que la Montérégie et le Bas-Saint-Laurent arrivent *ex aequo* avec 13 % des entreprises agricoles biologiques. Le Centre-du-Québec suit avec 11 %, puis vient l'Estrie avec 10 % des entreprises agricoles biologiques.

Figure 6 - Répartition des entreprises agricoles biologiques et de l'ensemble des exploitations agricoles selon les régions du Québec



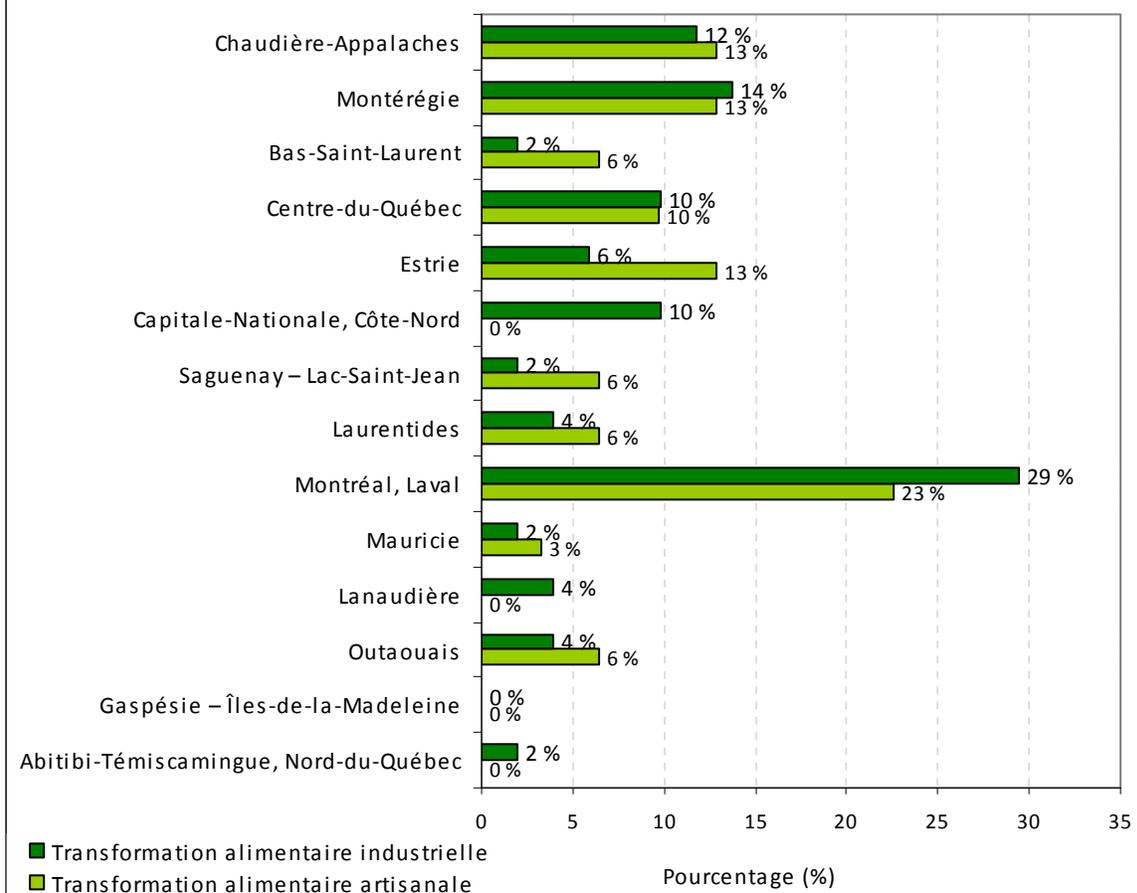
Sources : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010, et Fichier d’enregistrement des exploitations agricoles 2010.

Ainsi, certaines régions regroupent une proportion supérieure d’entreprises agricoles biologiques par rapport à la proportion de fermes qui se trouvent sur le même territoire. C’est le cas, par exemple, de la région de la Chaudière-Appalaches, où sont établies 25 % des entreprises agricoles biologiques du Québec et où l’on trouve 19 % de l’ensemble des entreprises agricoles québécoises. Cette situation est également observée dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de l’Estrie, de la Capitale-Nationale–Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2.2 Les entreprises de transformation alimentaire biologiques consolidées dans certaines régions

Les principales régions où sont établies des entreprises de transformation alimentaire, artisanale ou industrielle, biologiques diffèrent de celles regroupant les entreprises agricoles biologiques (figure 7). C’est sur les territoires de Montréal et de Laval que plus du quart (27 %) des établissements de préparation d’aliments biologiques sont situés. Ils représentent en fait 29 % des entreprises de transformation industrielle biologiques et 23 % des entreprises de transformation artisanale biologiques.

Figure 7 - Répartition des entreprises de transformation artisanale ou industrielle biologiques selon les régions du Québec



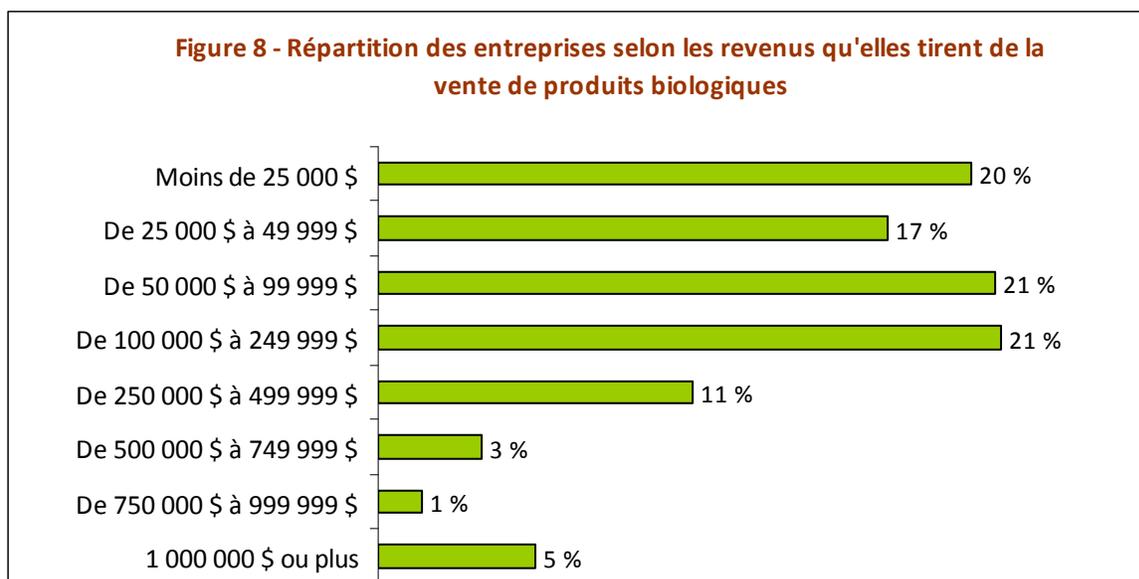
Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Les régions de l’Estrie, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, des Laurentides, de la Mauricie et de l’Outaouais regroupent chacune une proportion supérieure d’entreprises de transformation alimentaire artisanale biologiques. D’autres régions sont plutôt caractérisées par une proportion supérieure d’entreprises de transformation industrielle biologiques (Capitale-Nationale–Côte-Nord, Montréal-Laval, Lanaudière, etc.).

3 LES REVENUS ISSUS DE LA VENTE DE PRODUITS BIOLOGIQUES

3.1 La vente de produits biologiques génère des revenus inférieurs à 100 000 \$ pour des entreprises biologiques

Dans la majorité (58 %) des entreprises du secteur biologique, la vente de produits biologiques génère des revenus annuels inférieurs à 100 000 \$ (figure 8).



Note : Les données de l'enquête ne permettent pas d'établir le pourcentage du revenu total annuel que représente le revenu provenant de la vente de produits biologiques.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

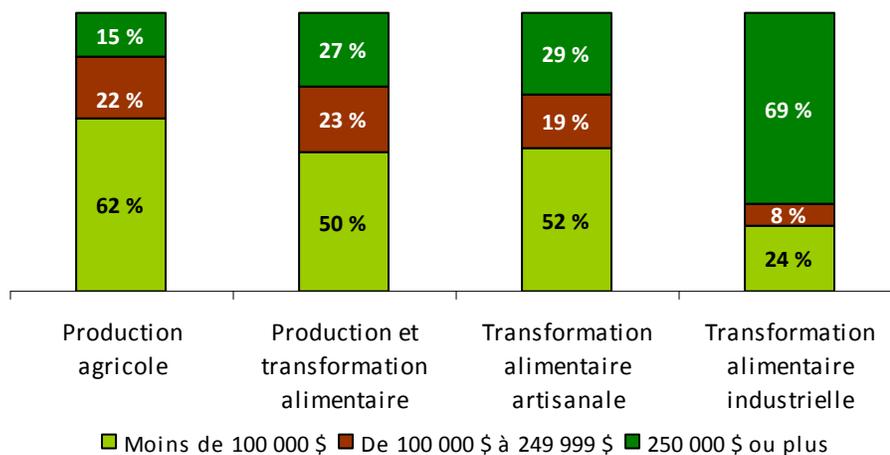
3.2 Le secteur d'activité des entreprises influence leur niveau de revenu

La répartition des entreprises du secteur biologique selon le niveau de revenu annuel généré par la vente de produits biologiques diffère selon le type d'activité (figure 9).

Parmi les entreprises agricoles biologiques, 62 % produisent des revenus annuels, grâce à leurs activités de production biologique, inférieurs à 100 000 \$. La proportion est de 52 % chez les entreprises de transformation alimentaire artisanale.

Chez les entreprises de transformation industrielle, les revenus de la vente de produits biologiques sont supérieurs. En effet, la majorité de ces entreprises (69 %) tirent plutôt des revenus de 250 000 \$ ou plus de la vente de produits biologiques.

Figure 9 - Répartition des entreprises biologiques selon les catégories de revenus issus de la vente de produits biologiques par type d'activité



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

4 LES EMPLOIS DANS LE SECTEUR BIOLOGIQUE

4.1 Les entreprises du secteur biologique ont recours à des employés pour accomplir leurs activités

La majorité (88 %) des entreprises du secteur biologique ont recours à des employés² pour accomplir leurs activités. La plupart des entreprises ont des employés à temps plein ou des travailleurs saisonniers (57 % des entreprises pour les deux types d'employés). Les entreprises agricoles ont principalement des travailleurs saisonniers (60 %), alors que les entreprises de transformation alimentaire artisanale (77 %) ou industrielle (96 %) ont plutôt recours à des employés à temps plein (tableau II).

Tableau II - Proportion des entreprises du secteur biologique ayant rémunéré des employés en 2010

Entreprises	Aucun employé	Temps plein ¹	Temps partiel ²	Saisonnier ³
Production agricole	14 %	53 %	23 %	60 %
Transformation alimentaire artisanale	0 %	77 %	45 %	39 %
Transformation alimentaire industrielle	0 %	96 %	51 %	31 %
Autres types d'activités	11 %	84 %	37 %	42 %
TOTAL	12 %	57 %	25 %	57 %

Note : Une entreprise peut rémunérer plus d'un type d'employés.

¹ 30 heures ou plus de travail par semaine durant 40 semaines ou plus.

² Moins de 30 heures de travail par semaine durant 40 semaines ou plus.

³ Moins de 30 heures de travail par semaine durant moins de 40 semaines.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

4.2 Les entreprises agricoles et les entreprises de transformation alimentaire industrielle sont les principaux employeurs

Le nombre d'employés rémunérés par les entreprises du secteur biologique varie selon le type d'activité. Les entreprises de transformation alimentaire industrielle emploient la majorité des personnes à temps plein et à temps partiel. Quant aux travailleurs saisonniers, ils se trouvent généralement dans les entreprises de production agricole biologiques (tableau III).

² Dans cette section, le nombre d'employés comprend le propriétaire de l'entreprise.

Tableau III - Nombre d'employés rémunérés en 2010 par des entreprises du secteur biologique

Nombre d'employés	Temps plein	Temps partiel	Saisonnier	Toutes catégories
Production agricole	1 777	460	2 378	4 615
Transformation alimentaire artisanale	86	43	41	170
Transformation alimentaire industrielle	3 321	648	445	4 414
Autres types d'activités	893	70	41	1 004
Total	6 077	1 221	2 905	10 203

Nombre d'employés	Temps plein	Temps partiel	Saisonnier	Toutes catégories
Production agricole	29,2 %	37,7 %	81,9 %	45,2 %
Transformation alimentaire artisanale	1,4 %	3,5 %	1,4 %	1,7 %
Transformation alimentaire industrielle	54,6 %	53,1 %	15,3 %	43,3 %
Autres types d'activités	14,7 %	5,7 %	1,4 %	9,8 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Note : Une entreprise peut rémunérer plus d'un type d'employés.

¹ 30 heures ou plus de travail par semaine durant 40 semaines ou plus.

² Moins de 30 heures de travail par semaine durant 40 semaines ou plus.

³ Moins de 30 heures de travail par semaine durant moins de 40 semaines.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

En moyenne, une entreprise agricole biologique compte près de 7 employés et une entreprise de transformation alimentaire artisanale, près de 6. Les entreprises de transformation alimentaire industrielle emploient en moyenne plus de 85 personnes.

Près de 14 % des entreprises agricoles biologiques n'ont rémunéré aucun employé en 2010. Selon des données recueillies par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), toutes les entreprises agricoles ont eu recours, en 2010, à de la main-d'œuvre. Le mode de rémunération n'est toutefois pas spécifié.

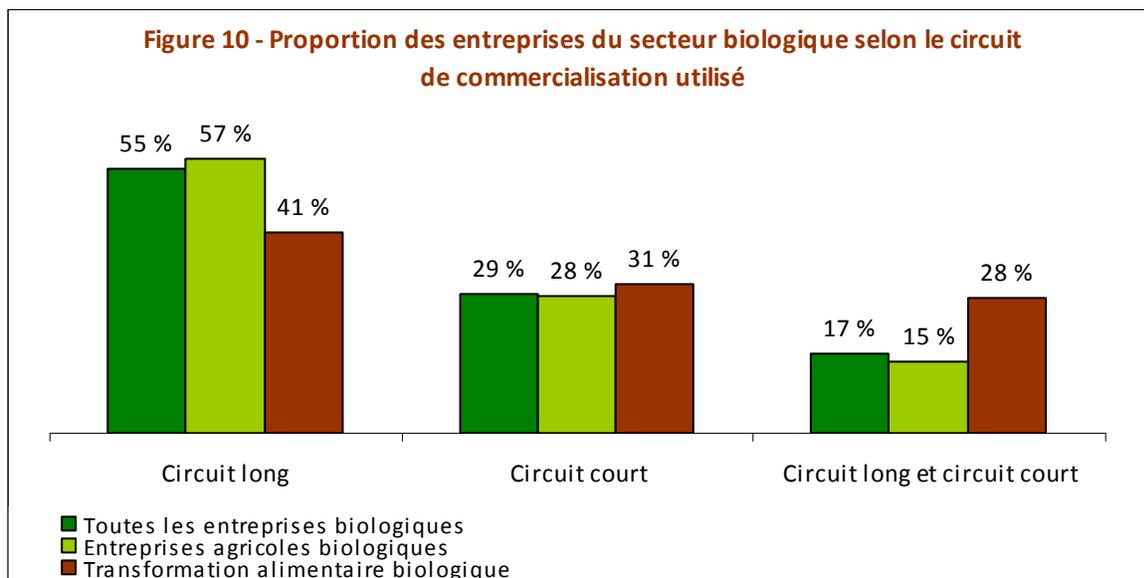
5 Les circuits de commercialisation empruntés et la destination des produits agricoles et alimentaires biologiques

5.1 Les entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits en empruntant différents circuits de commercialisation

Les entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits par l'entremise de deux types de circuits de commercialisation principaux. Les ventes faites directement auprès des consommateurs, soit à la ferme (kiosque) ou dans un marché public, sont regroupées sous l'appellation de circuit court de commercialisation (vente directe). Par opposition, le circuit long fait référence à la vente de produits auprès de détaillants, de supermarchés ou de grossistes (vente indirecte).

5.2 Le secteur biologique utilise principalement les circuits longs de commercialisation pour vendre ses produits

Plus de la majorité (55 %) des entreprises biologiques écoulent leurs produits auprès de détaillants spécialisés, de supermarchés ou de grossistes, alors que 29 % des entreprises vendent leur marchandise directement aux consommateurs. Près de 1 entreprise sur 5 (17 %) combine les circuits longs et courts pour écouler ses produits (figure 10).



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Le secteur d'activité des entreprises influence le type de circuit privilégié pour écouler leurs produits. Globalement, les entreprises agricoles sont plus nombreuses, en proportion, à emprunter les circuits longs de commercialisation, alors que les entreprises de transformation alimentaire biologique sont davantage réparties entre les différents circuits courts.

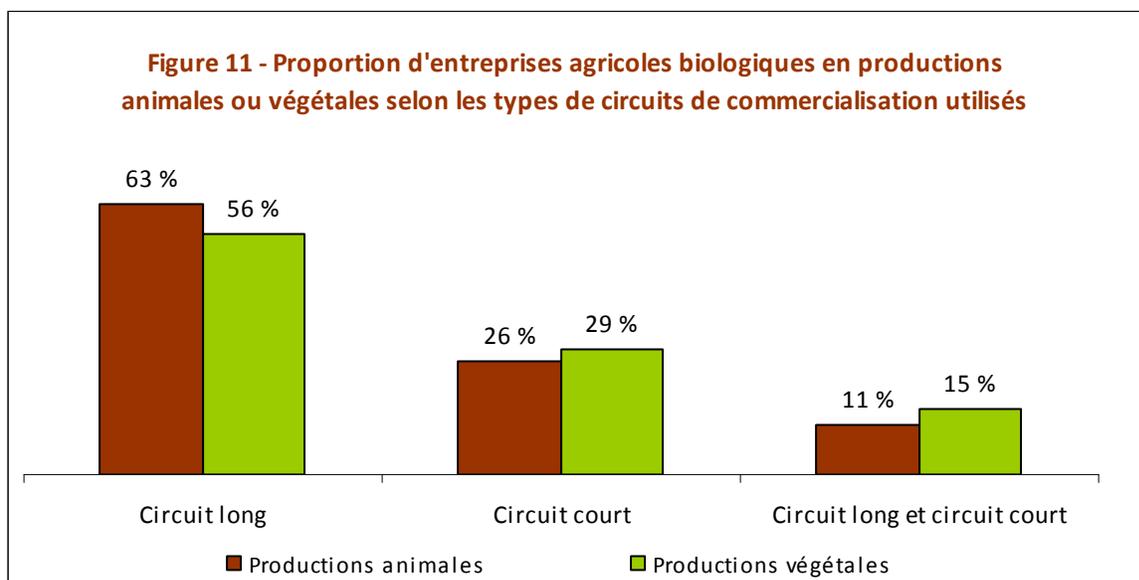
Alors qu'un peu moins de la moitié (41 %) des entreprises de transformation alimentaire biologiques utilisent les circuits longs pour leurs ventes, près de 1 sur 3 (31 %) privilégie plutôt les circuits courts. Par ailleurs, les entreprises de transformation alimentaire biologiques sont les plus nombreuses, en proportion, à déclarer des ventes sur les circuits courts et longs combinés.

Dans le cas des entreprises agricoles biologiques, plus de la moitié (57 %) vendent leurs produits par l'entremise des circuits longs de commercialisation, alors que 28 % vendent directement leur marchandise aux consommateurs.

5.3 Différents circuits sont empruntés selon les produits

Selon le produit commercialisé, les entreprises écoulent leurs produits par l'entremise des circuits courts ou les circuits longs de commercialisation. Des entreprises combinent les circuits courts et longs.

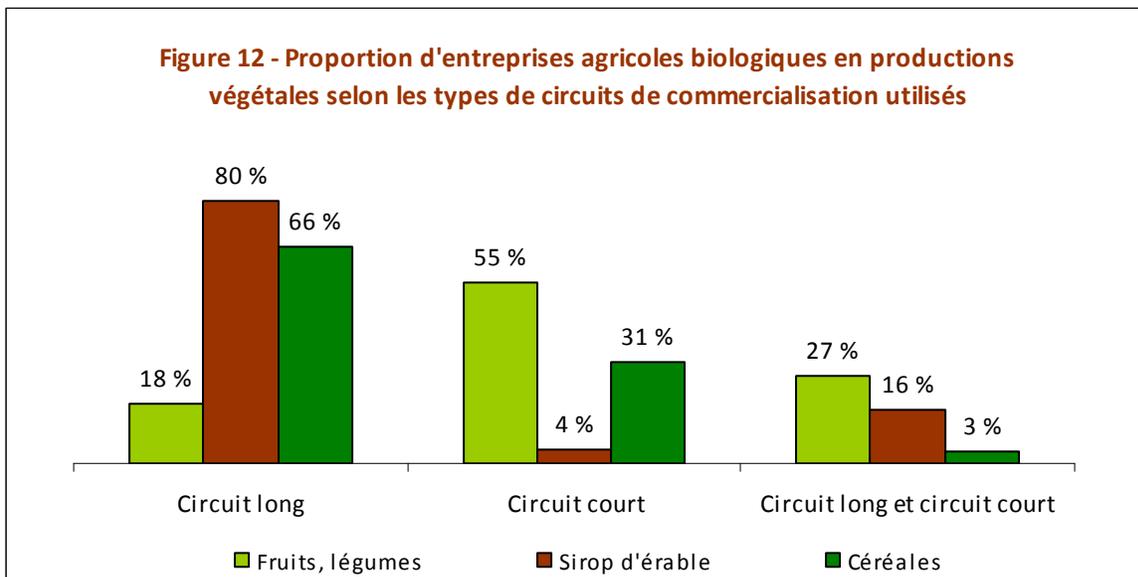
La majorité des entreprises agricoles actives dans les productions animales et végétales utilisent les circuits longs pour la vente de leurs produits (63 % et 56 % respectivement). Plus de 1 entreprise agricole sur 4 en productions animales et végétales (26 % et 29 % respectivement) privilégie la mise en marché par l'entremise des circuits courts (figure 11).



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Dans le cas des entreprises agricoles en productions végétales biologiques, la proportion élevée d'entreprises qui utilisent les circuits longs pour vendre leurs produits est principalement due aux entreprises produisant du sirop d'érable et des céréales biologiques. Ces dernières utilisent davantage les circuits longs pour écouler leurs produits (80 % et 66 % respectivement). Quant à elles, les entreprises biologiques maraîchères (fruitières et légumières) privilégient les circuits courts (figure 12).

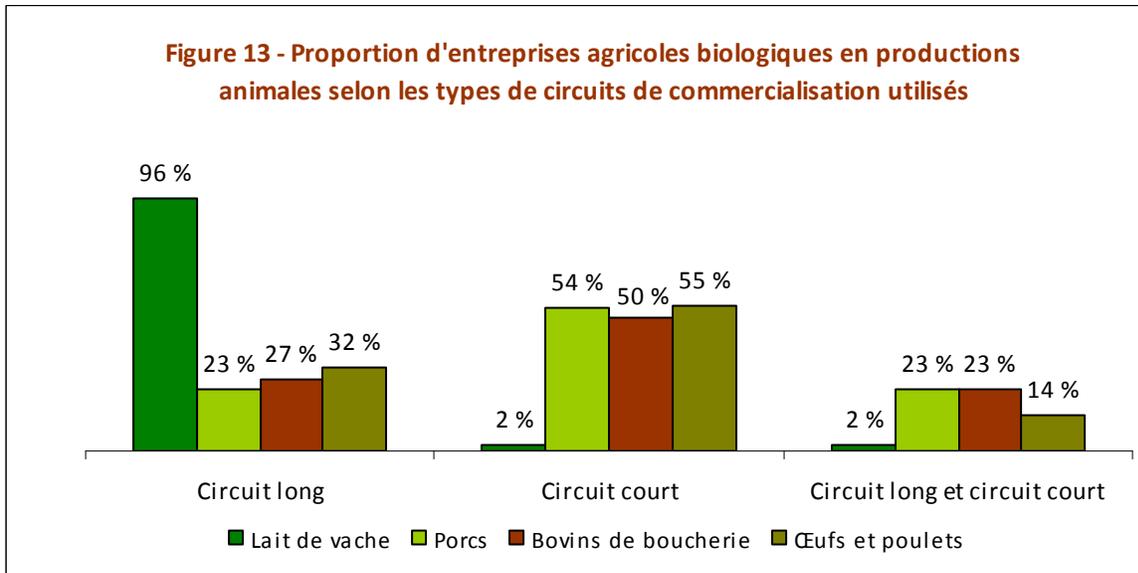
Figure 12 - Proportion d'entreprises agricoles biologiques en productions végétales selon les types de circuits de commercialisation utilisés



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

La quasi-totalité (96 %) des entreprises agricoles produisant du lait de vache biologique écoulent leur produit en empruntant les circuits longs. La moitié des entreprises agricoles produisant des porcs, des bovins de boucherie ou des œufs et poulets biologiques commercialisent ces produits par l'entremise des circuits courts (figure 13).

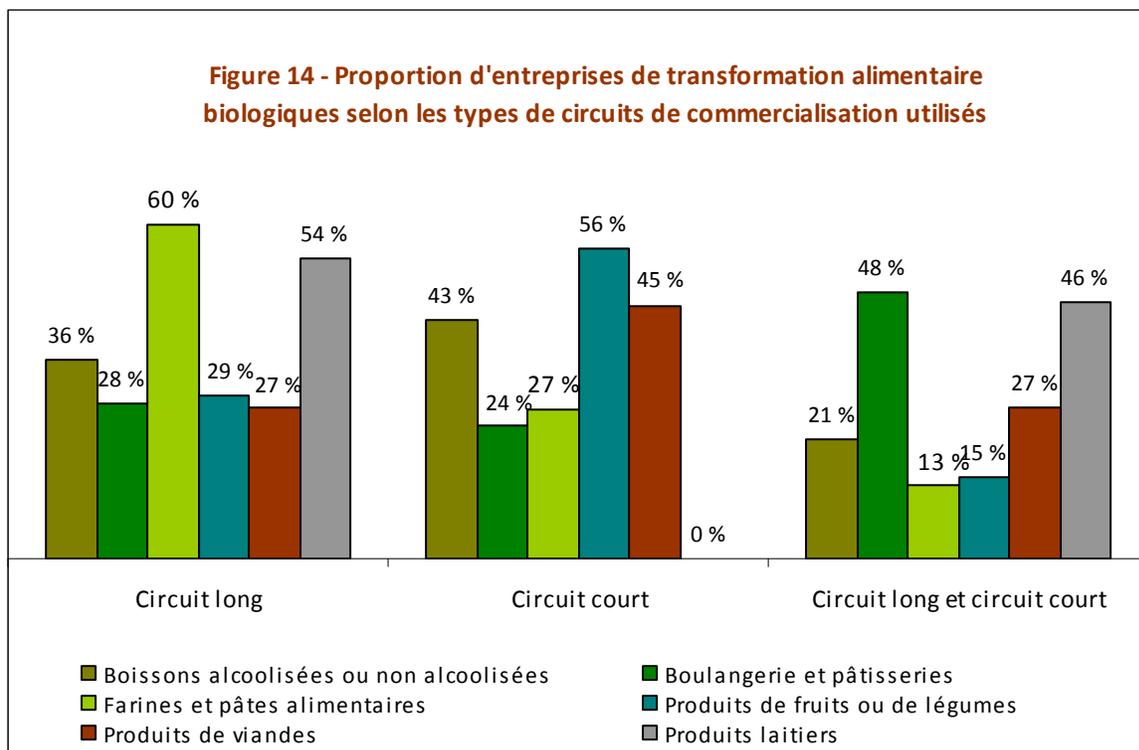
Figure 13 - Proportion d'entreprises agricoles biologiques en productions animales selon les types de circuits de commercialisation utilisés



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Le produit fabriqué par les entreprises de transformation alimentaire biologiques est également étroitement lié au circuit de commercialisation qu'elles privilégient.

Les circuits longs de commercialisation sont utilisés par la majorité des entreprises fabriquant des farines et des pâtes alimentaires ainsi que par celles transformant des produits laitiers (60 % et 54 % respectivement). Par ailleurs, les entreprises de transformation alimentaire biologiques fabriquant des produits de fruits ou de légumes privilégient les circuits courts (56 %). Il en est de même pour près de la moitié des entreprises préparant des produits de viandes (45 %) ou encore des boissons alcoolisées ou non alcoolisées (43 %).

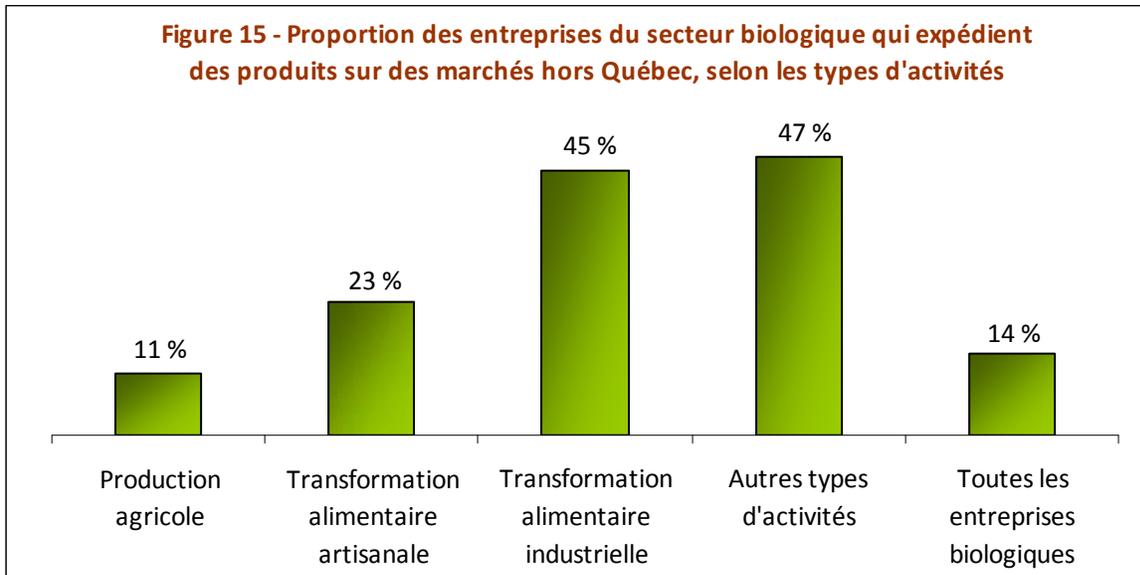


Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

5.4 La majorité des entreprises du secteur biologique écoulent leurs produits sur le marché québécois

Les destinations des produits biologiques sont diverses. Parmi les entreprises qui vendent leurs produits biologiques sur les marchés extérieurs, elles sont plus nombreuses à expédier leurs produits aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes. Ensuite, viennent les destinations telles que l'Union européenne et le Japon.

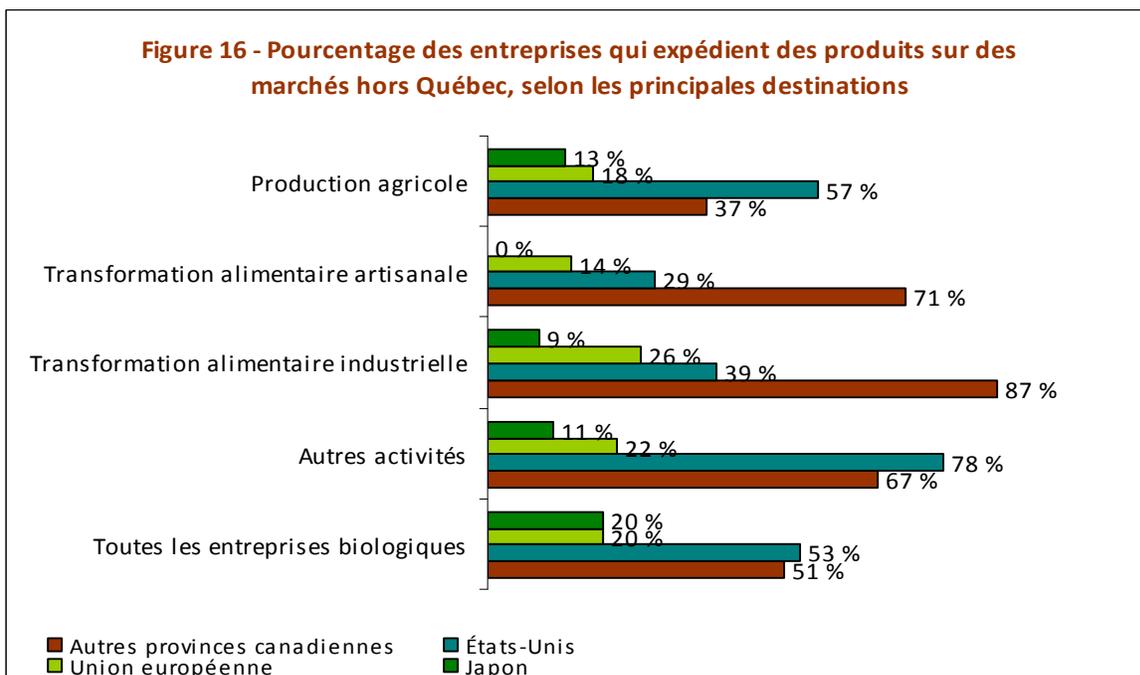
Plus de 1 entreprise biologique sur 10 (14 %) exporte une partie ou la totalité de ses produits. La proportion varie selon le type d'activité. Tandis qu'elle est de 11 % chez les entreprises agricoles, elle atteint 45 % chez les entreprises exerçant des activités de transformation alimentaire industrielle (figure 15).



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

5.5 Les principaux marchés hors Québec pour les produits biologiques sont les États-Unis et les autres provinces canadiennes

Les entreprises agricoles biologiques qui exportent des produits visent principalement les marchés des États-Unis, alors que les entreprises de transformation alimentaire (artisanale ou industrielle) biologiques sont plus nombreuses en proportion à expédier leurs produits vers les autres provinces canadiennes (figure 16).



Note : Une entreprise peut expédier des produits biologiques vers plus d'une destination.

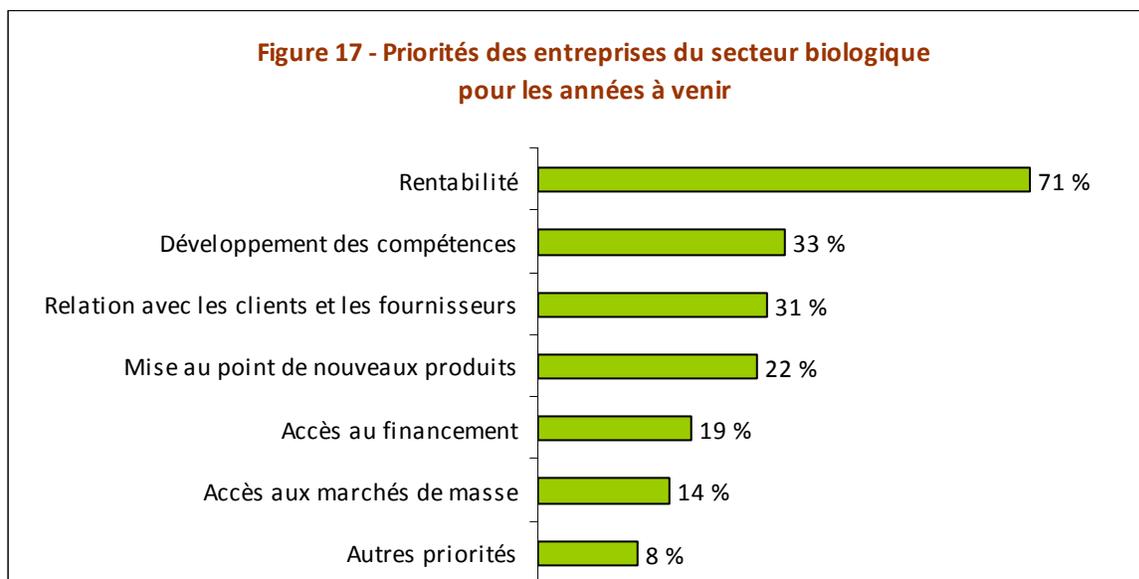
Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

6 Les priorités des entreprises biologiques

6.1 La rentabilité économique est une priorité pour les années à venir

Les priorités des entreprises du secteur biologique sont diverses. Toutefois, un consensus est perceptible : près de 3 répondants sur 4 (71 %) considèrent la rentabilité de l'entreprise comme une priorité pour les années à venir.

De plus, près de 1 entreprise sur 3 du secteur biologique indique les priorités suivantes : le développement des compétences et la relation avec les clients et les fournisseurs (figure 17).

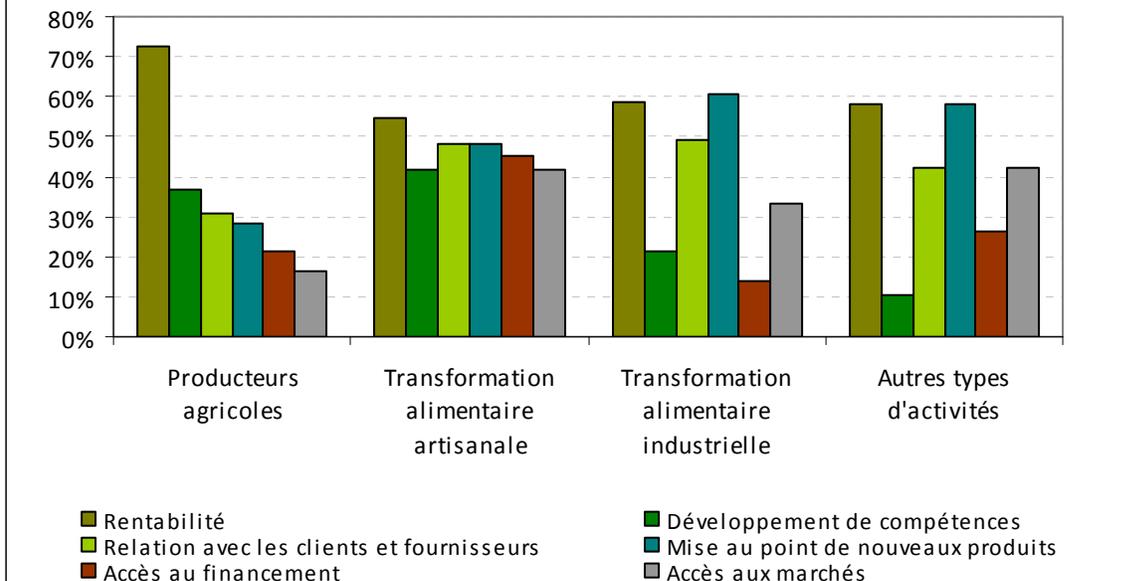


Note : Une entreprise peut avoir indiqué plus d'une priorité.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Les priorités des entreprises du secteur biologique diffèrent selon leurs types d'activités. Pour les entreprises agricoles, la rentabilité se trouve en tête de liste. Pour les entreprises de transformation industrielle, d'autres priorités revêtent davantage d'importance, notamment la mise au point de nouveaux produits et la relation avec les clients et les fournisseurs. Le développement des compétences et l'accès au financement préoccupent surtout les entreprises de transformation alimentaire artisanale (figure 18).

Figure 18 - Priorités des entreprises du secteur biologique pour les années à venir selon les types d'activités



Note : Une entreprise peut avoir indiqué plus d'une priorité.
 Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Parmi les autres priorités des entreprises du secteur biologique, il est question de se retirer de la production (transfert à une relève, retraite, abandon de la production biologique ou de la certification) pour 5 % d'entre elles.

6.2 Près d'une entreprise agricole biologique sur cinq a des projets d'agrandissement de sa superficie de cultures biologiques

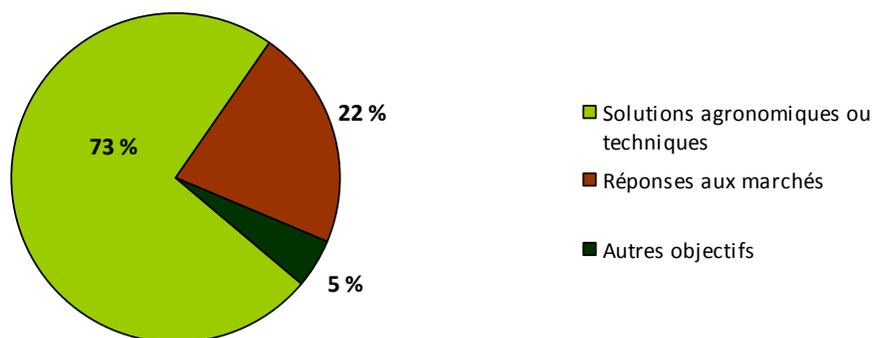
En 2010, 19 % des entreprises agricoles biologiques prévoient accroître leur superficie de terres en cultures biologiques. Les agrandissements prévus étaient principalement d'une superficie supplémentaire inférieure à cinq hectares.

6.3 La recherche dans le secteur biologique vise à résoudre des problèmes en matière d'agronomie et de productivité

Dans le secteur biologique, 1 entreprise sur 5 (21 %) a participé, entre 2007 et 2010, à un ou à plusieurs projets de recherche ou d'innovation. Il s'agit principalement d'entreprises agricoles (88 %).

Les objectifs poursuivis par la recherche dans ce secteur se regroupent sous deux volets : résoudre des problématiques à caractère agronomique ou technique et approvisionner les marchés (figure 19).

Figure 19 - Principaux objectifs poursuivis par la recherche dans le secteur biologique



Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

Les objectifs des principaux projets de recherche auxquels les entreprises agricoles et de transformation artisanale biologiques ont participé étaient de trouver des solutions aux problématiques agronomiques ou techniques (78 % et 57 % respectivement). Les objectifs des projets de recherche auxquels les entreprises de transformation industrielle biologiques ont participé étaient plutôt liés au développement et aux attentes des marchés (55 %).

Les entreprises participant à des projets de recherche ou d'innovation ont pu bénéficier de crédits d'impôt. Plus de la moitié (54 %) des entreprises du secteur biologique ayant participé à de tels projets ont obtenu des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS-DE). Près de 1 entreprise sur 10 (8 %) a obtenu des crédits d'impôt pour les services d'adaptation technologique et 11 %, pour l'innovation. Dans tous les cas, ce sont principalement des entreprises agricoles. Par ailleurs, la principale source de soutien financier des projets de recherche ou d'innovation est le MAPAQ.

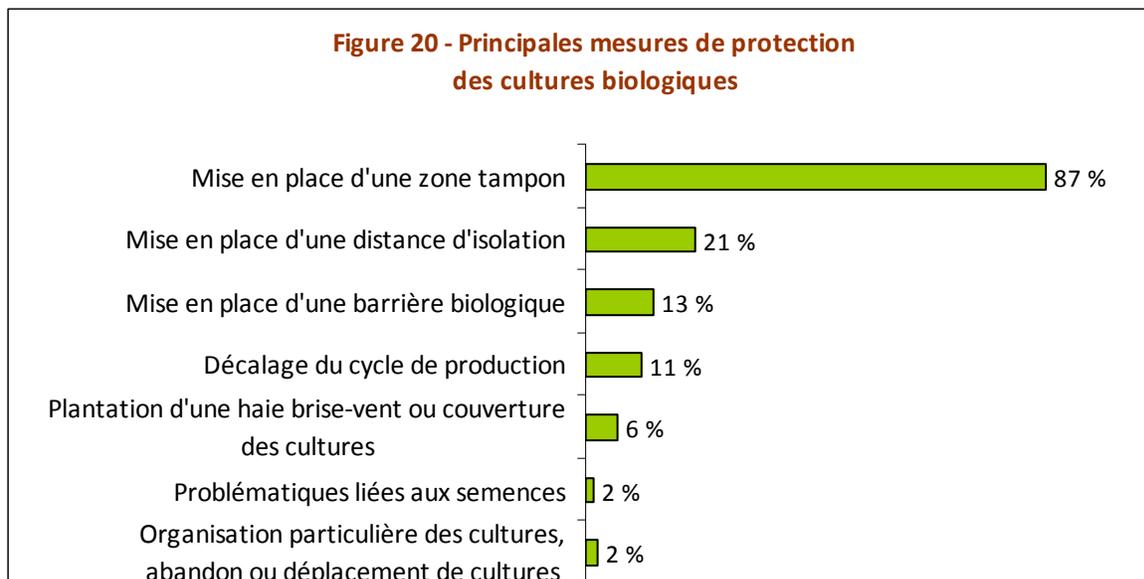
7 Des pressions sur les cultures biologiques et des mesures de protection

7.1 Les entreprises agricoles biologiques adoptent des mesures pour préserver leurs cultures

La proximité des cultures conventionnelles ou transgéniques présente un risque pour les cultures biologiques. Parmi les entreprises produisant des cultures végétales biologiques, 19 % ont subi des conséquences négatives dues à la proximité de cultures conventionnelles ou transgéniques. Les principales conséquences sont la contamination des cultures biologiques par des intrants non permis, mais utilisés à proximité (32 %), et le déclassement de lots de cultures destinés à la production biologique (19 %).

Parmi les entreprises agricoles produisant du maïs, du soya ou du canola (soit 15 % de l'ensemble des entreprises agricoles biologiques), moins de 10 % ont subi de la contamination génétique confirmée en laboratoire.

Cela s'explique en partie par le fait que, depuis leur certification biologique, plus de la moitié des entreprises produisant des cultures ont eu recours à des mesures particulières de protection pour prévenir ou limiter les conséquences négatives dues à la proximité de cultures conventionnelles ou transgéniques. Les principales mesures sont présentées à la figure suivante.



Note : Une entreprise peut avoir mis en place plus d'une mesure.

Source : MAPAQ, *Enquête sur le secteur biologique au Québec*, 2010.

CONCLUSION

Le *Portrait des entreprises du secteur biologique du Québec* a mis en lumière les différentes caractéristiques des entreprises du secteur biologique observées lors de l'*Enquête sur le secteur biologique au Québec*, menée en 2010.

La valeur ajoutée de ce document réside dans la comparaison des différentes caractéristiques des entreprises du secteur biologique selon la nature de leurs activités (agriculture, transformation alimentaire artisanale ou industrielle). Ces informations améliorent la compréhension du secteur biologique québécois.

ANNEXE

SECTION 3 RECHERCHE, INNOVATION ET ENJEUX FUTURS

11. Au cours des trois dernières années, soit entre 2007 et 2010, votre entreprise a-t-elle participé à un ou plusieurs projets de recherche ou d'innovation liés au secteur biologique? La recherche vise à résoudre les problèmes généraux, l'innovation consiste à créer ou à améliorer un produit ou un processus afin d'élargir les perspectives de marché.

Non, l'absence à la question 12.
 Ou

12. En participant à ces projets de recherche ou d'innovation, votre entreprise poursuivait quel objectif principal? Veuillez cocher une seule réponse.

Résoudre des problèmes agronomiques
 Régler des problèmes liés aux techniques de transformation
 Diversifier la gamme de produits offerts
 Accroître la productivité
 Autres; veuillez préciser: _____

13. Pour ces projets de recherche ou d'innovation, votre entreprise a-t-elle obtenu du soutien financier de la part des organismes suivants?

	Oui	Non
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agriculture et Agroalimentaire Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil national de recherches Canada	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres; veuillez préciser: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Au cours des trois dernières années, soit entre 2007 et 2010, votre entreprise a-t-elle obtenu des crédits d'impôt parmi les suivants?

	Oui	Non
Credits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Credits d'impôt pour les services d'adaptation technologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Credits d'impôt pour l'innovation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. En ce qui concerne le secteur biologique, quelles seront les principales priorités de votre entreprise pour les années à venir?

<input type="checkbox"/> L'accès au financement	<input type="checkbox"/> L'accès aux marchés de masse (ex.: supermarchés)
<input type="checkbox"/> Le développement des compétences	<input type="checkbox"/> La mise au point de nouveaux produits
<input type="checkbox"/> La relation avec les clients et les fournisseurs	<input type="checkbox"/> Ne sait pas
<input type="checkbox"/> La rentabilité	<input type="checkbox"/> Autres; veuillez préciser: _____

Enquête sur le secteur biologique au Québec, 2010

Québec, le 11 février 2011

Bonjour,

Au cours des dernières années, le secteur biologique a connu un véritable essor au Québec. Malgré cet engouement, il existe actuellement très peu de données statistiques sur les activités de production et de transformation biologiques ayant cours dans la province.

Pour remédier à cette situation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a mis sur pied l'Enquête sur le secteur biologique au Québec, 2010. Cette enquête s'adresse aux entreprises qui produisent ou transforment des produits biologiques et qui détiennent une certification reconnue par le Conseil des appellations réservées et termes valorisants (CARTV). Elle permettra de dresser un portrait actuel du secteur afin de mieux soutenir son développement.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du présent questionnaire, à le remplir et à le conserver. La firme Jolicoeur et Associés, mandatée par le MAPAQ, communiquera avec vous par téléphone au cours des prochaines semaines afin de recueillir vos réponses.

Les résultats de l'enquête seront rendus publics à l'automne 2011. De plus, vous recevrez par la poste un profil permettant de comparer votre situation aux moyennes spécifiques de votre région.

Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'enquête, n'hésitez pas à communiquer avec madame Malika Muzampar, par téléphone au 418 350-2100, poste 3984, ou par courriel à l'adresse suivante: malika.muzampar@mapaq.gouv.qc.ca. En espérant pouvoir compter sur votre participation, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.


 Hélène Bessard, directrice
 Direction des politiques et analyses, secrétariat

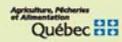

 Claude Bernard, directeur
 Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation

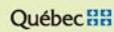
PROTECTION DES RENDUEMENTS PERSONNELS
 Les renseignements recueillis dans le cadre de l'Enquête sur le secteur biologique au Québec, 2010 sont considérés comme confidentiels et ne seront divulgués qu'aux personnes désignées à cet effet. Ils ne seront pas divulgués à des fins de marketing ou de publicité.

PRÉPARATION DU QUESTIONNAIRE
 Ce questionnaire concerne les secteurs. La première section vise à collecter des renseignements généraux sur l'entreprise, la deuxième section, quant à elle, concerne la production et la transformation de produits biologiques par l'entreprise. Enfin, la troisième section porte sur la recherche, l'innovation et les enjeux futurs du secteur biologique.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE
 Ce questionnaire est destiné aux entreprises certifiées qui produisent ou transforment des produits biologiques au Québec. La liste de ces entreprises est émise annuellement par le CARTV. Une entreprise certifiée plusieurs fois doit répondre de façon exhaustive à chaque fois. Les renseignements obtenus dans ce questionnaire sont utilisés à des fins de recherche, de planification et de suivi de l'évolution du secteur biologique. Les données sont traitées de façon confidentielle et ne seront divulguées qu'aux personnes désignées à cet effet.

MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ À CETTE ENQUÊTE.





SECTION 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Veuillez indiquer votre nom et titre de répondant à la présente enquête.

Nom: _____ Prénom: _____

2. Dans quels secteurs d'activité votre entreprise a-t-elle été active au cours de l'année 2010?

Production biologique
 Transformation biologique de la ferme ou artisanale (à l'état ou en mise)
 Transformation biologique industrielle (à l'état ou en mise)
 Autres; veuillez préciser: _____

3. Au cours de l'année 2010, combien d'employés votre entreprise a-t-elle rémunérés en moyenne (y compris vous-même)? Veuillez inscrire le nombre à votre supérieure.

Employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine, durant l'ensemble ou plus): _____
 Employés à temps partiel (moins de 30 heures de travail par semaine, durant 4 semaines ou plus): _____
 Employés saisonniers (moins de 30 heures par semaine, durant moins de 40 semaines): _____

4. Pour l'année 2010, quels revenus bruts votre entreprise a-t-elle tirés de la production et de la transformation de produits biologiques?

Moins de 25 000 \$ De 25 000 à 49 999 \$ De 50 000 à 99 999 \$ De 100 000 à 249 999 \$
 De 250 000 à 499 999 \$ De 500 000 à 749 999 \$ De 750 000 à 999 999 \$ 1 000 000 \$ et plus

5. Depuis l'établissement de votre certification biologique, avez-vous subi des conséquences négatives dues à la proximité de vos cultures biologiques par rapport à d'autres cultures conventionnelles ou transgéniques (OGM)?

Non ou ne s'applique pas
 Oui; contamination génétique confirmée en laboratoire (à l'état ou en mise)
 Oui; contamination génétique confirmée en laboratoire (pas de l'état)
 Oui; contamination par des intrants non permis en production biologique
 Oui; déplacement de lots de cultures destinés à la production biologique
 Autres; veuillez préciser: _____

6. Depuis l'établissement de votre certification biologique, avez-vous eu recours à des mesures spécifiques afin de limiter les conséquences négatives dues à la proximité de vos cultures biologiques par rapport à d'autres cultures conventionnelles ou transgéniques (OGM)?

Non ou ne s'applique pas
 Oui; mise en place d'une zone tampon (zone entourant un champ biologique qui est cultivée avec la même plante ou une autre plante. Cette zone n'est pas considérée biologique.)
 Oui; mise en place d'une barrière biologique (barrière formée de cultures biologiques utilisées en alternance dans un champ). Cette barrière peut être faite ou recouverte d'une culture non biologique.)
 Oui; mise en place d'une distance d'isolation (distance de séparation entre le champ biologique et le champ conventionnel ou transgénique.)
 Oui; décalage du cycle de production (décalage de la période d'ensemencement, de date de récolte, etc.)
 Autres; veuillez préciser: _____

7. Au cours des années 2011 et 2012, prévoyez-vous agrandir ou convertir des superficies de terre en cultures biologiques?

Non
 Oui; moins de 2 hectares
 Oui; de 2 à 10 hectares
 Oui; plus de 10 hectares
 Ne sait pas

SECTION 2 PRODUCTION ET TRANSFORMATION

8. Au cours de l'année 2010, quels produits agricoles certifiés biologiques votre entreprise a-t-elle produits ou vendus? Veuillez remplir le tableau. Unité = hectolitre, Gallon, kg = kilogrammes, L = litre, \$ = dollar canadien.

Secteur de production	Quantité	Valeur des ventes			
		Détailistes spécialisés	Supermarchés	Grossistes	Ventes directes
Boissons alcoolisées	lq	\$	\$	\$	\$
Œufs de poules	Doz	\$	\$	\$	\$
Lait de vache	l	\$	\$	\$	\$
Fromage	kg	\$	\$	\$	\$
Viandes	kg	\$	\$	\$	\$
Autres productions animales		\$	\$	\$	\$
Bil	kg	\$	\$	\$	\$
Miel	kg	\$	\$	\$	\$
Soya	kg	\$	\$	\$	\$
Autres céréales	kg	\$	\$	\$	\$
Fruits de verges (pommes, noix, etc.)	kg	\$	\$	\$	\$
Épices (cannelle ou autre)	kg	\$	\$	\$	\$
Beurre	kg	\$	\$	\$	\$
Carottes	kg	\$	\$	\$	\$
Autres produits végétaux	kg	\$	\$	\$	\$
Sirop d'érable	Doz	\$	\$	\$	\$
Autres produits végétaux		\$	\$	\$	\$

9. Au cours de l'année 2010, quels produits transformés certifiés biologiques votre entreprise a-t-elle produits ou vendus? Veuillez remplir le tableau. Unité = kilogrammes, L = litre, \$ = dollar canadien.

Secteur de transformation	Quantité	Valeur des ventes			
		Détailistes spécialisés	Supermarchés	Grossistes	Ventes directes
Boissons alcoolisées et non alcoolisées	l	\$	\$	\$	\$
Boulangerie et pâtisseries	kg	\$	\$	\$	\$
Fromages et produits dérivés	kg	\$	\$	\$	\$
Produits de fruits ou légumes	kg	\$	\$	\$	\$
Produits de viandes	kg	\$	\$	\$	\$
Produits laitiers	kg	\$	\$	\$	\$
Autres produits transformés		\$	\$	\$	\$

10. Votre entreprise a-t-elle exporté une partie ou la totalité de ses produits certifiés biologiques au cours de l'année 2010? Veuillez préciser le pourcentage des exportations en fonction du volume total.

Non
 Oui; vers les autres provinces ou Canada pour _____%
 Oui; vers l'Union européenne pour _____%
 Oui; vers le Japon pour _____%
 Oui; vers les États-Unis pour _____%
 Autres; veuillez préciser: _____ pour _____%

Ce document a été préparé par la Direction des politiques et analyses des risques agricoles avec la collaboration de la Direction du développement des secteurs agroalimentaires et de la Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

COORDINATION

Hélène Brassard, directrice

RÉDACTION

Karine Guillemette

COLLABORATION

Lucie Jean

Jean-Thomas Lortie-Keating

Malaïka Musampa

Nicolas Turgeon

Frédéric Voyer

MISE EN PAGE

Lyne Dussault

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay (Des mots et des lettres)

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA PAGE COUVERTURE

Direction des communications

RESSOURCE

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction des politiques et analyses des risques agricoles

Téléphone : 418 380-2100

Site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

©Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-68992-8 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-68993-5 (électronique)